



Comité Stratégique
de Filière Bois

Paris, le 17 octobre 2023

Communiqué de presse

Signature du contrat stratégique de filière bois octobre 2023 – octobre 2026

Le Comité Stratégique de Filière Bois a procédé à la signature du 3^{ème} contrat stratégique de filière bois, pour une période à venir de trois années, à l'occasion du lancement du congrès international de la construction bois WOODRISE à Bordeaux lundi 16 octobre 2023.

Les 21 organisations professionnelles et interprofessionnelles de la filière forêt-bois, couvrant toute la chaîne de valeur, s'engagent ensemble à développer les projets structurants de ce nouveau contrat pour s'adapter collectivement aux défis du secteur et faire progresser leurs contributions.

Cinq ministres chargés de l'Agriculture, de la Transition Ecologique, de la Transition Energétique, de l'Industrie et du Logement apporteront leur signature au contrat stratégique ; ces engagements témoignent de la valeur que le Gouvernement attache à cette ressource nationale forêt et bois et d'un accompagnement interministériel renouvelé à la filière bois considérée comme un atout principal pour réussir la transition de notre société vers une économie bas-carbone.

Présente dans tous les territoires, la filière génère des créations nettes d'emplois (*le chiffre de 415 000 emplois directs a été retrouvé en 2021*) et de la valeur (*27,6 milliards d'euros de valeur ajoutée créée en 2021 pour 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires*). L'Association des Régions de France renouvellera aussi sa signature au contrat de filière bois.

Ce nouveau contrat succède à un avenant « Relance » 2021-2022, dont les principaux éléments de bilan sont l'engagement de près de 2 milliards d'euros de nouveaux investissements par les entreprises françaises de transformation du bois afin de mieux répondre à la demande et valoriser le bois issu de la forêt française, avec le soutien

de France 2030. Et l'engagement du plan de renouvellement forestier, avec le soutien de France 2030.

Le contrat stratégique de filière bois 2023 – 2026 poursuit plusieurs objectifs majeurs :

- Doter la filière bois de tous les outils permettant d'en faire une filière compétitive à l'heure où l'emploi du bois est plébiscité pour tous les usages, du fait de son caractère renouvelable, stockant le carbone, recyclable et chaleureux pour le cadre de vie.
- Développer l'attractivité pour de nouveaux salariés (*travaillée spécifiquement avec Pôle Emploi*) et le coaching des dirigeants (*poursuite du dispositif d'accélérateur de compétence Bois avec BpiFrance*) participent aussi des leviers de cette compétitivité.
- Adapter la forêt au climat de demain.
- Bien connaître les flux de matière dans la filière, confronter les perspectives de disponibilité pour le bois avec les différentes demandes, utiliser les atouts de chaque maillon de l'appareil de transformation pour optimiser le puits de carbone (en forêt, dans les produits bois) et la création de valeur du secteur forêt-bois.
- Une coopération intra-filière renforcée pour mieux partager l'analyse et répondre aux nombreux défis et opportunités de transitions économiques, écologiques et sociétaux touchant au périmètre de la forêt et du bois.

Dominique WEBER

Président du Comité Stratégique de Filière Bois

Contact : 06 08 96 53 36 - dominique.weber@csfbois.fr